

CRÉER SON VERGER, LES CLÉS DE LA REUSSITE

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : **samedi 4 octobre 2025**.

Horaires : **9h00 - 17h00** (repas tiré du sac).

Matériel à prévoir : vêtements adaptés aux conditions extérieures et selon la météo annoncée.

Intervenant : **Jean-Luc PETIT**, expert en arboriculture biologique et biodynamique, auteur de « La Taille douce des arbres fruitiers » et « Le Petit Traité des soins bio aux arbres fruitiers », éditions Rustica.

Objectifs :

Mon terrain est-il apte pour planter des arbres fruitiers ? Quelle surface consacrer à chaque espèce ? Faut-il des arbres pollinisateurs ?

Programme :

Généralités :

- Choix d'un site adapté (sol, irrigation...) ou adapter un site déjà choisi.
- Choisir les différentes formes fruitières adaptées à votre projet.
- Réussir vos plantations.
- Irriguer ou pas ?

Fruits à pépins : pommier, poirier, cognassier...

- Choix des porte-greffes.
- Choix variétaux.
- Pollinisation.
- Distance de plantation.

Fruits à noyaux : pêcher, abricotier, cerisier, prunier...

- Choix des porte-greffes.
- Choix variétaux.
- Distance de plantation.

Fruits à coques (amandier, noyer, noisetier...) et autres fruitiers

Sur demande.

La journée se déroulera principalement en salle, avec projection de photos. Des observations dans les vergers de la Thomassine sont aussi possibles en fonction de la météo.

Il est de la responsabilité de la personne en formation de porter les vêtements, le matériel et les équipements de protection indiqués. En cas de non-respect de préconisations ou consignes données par le Parc ou le formateur, le Parc naturel régional du Luberon se dégage de toute responsabilité.



CRÉER SON VERGER, LES CLÉS DE LA REUSSITE

Bulletin d'inscription

Lieu : **La Thomassine**, 2298 chemin de la Thomassine, 04100 Manosque.

Date : samedi 4 octobre 2024

Intervenant : **Jean-Luc PETIT**

Horaires : **9h00 - 17h00** (repas tiré du sac, entre 12h30 et 13h30)

Mme – M. (NOM-Prénom)

Adresse

.....

Téléphone :

Mail :

Ci-joint un chèque de 55 € libellé à l'ordre du **Parc naturel régional du Luberon**
(sauf tarif réduit : 45 €, joindre un justificatif : étudiant, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi)

Attention – Faire un chèque séparé pour chaque stage.
Tout règlement est dû sauf cas exceptionnels et justifiés.
(Dans ce cas, le chèque vous sera retourné en cas d'annulation)

Pour favoriser le covoiturage, la liste des stagiaires et leurs coordonnées peuvent être envoyées à l'ensemble du groupe. En cas de refus, cocher la case ci-dessous :

Je m'oppose à la diffusion de mes coordonnées aux participants du stage.

Envoyer votre bulletin d'inscription et votre chèque à :

Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès – BP 122
84404 APT CEDEX

Informations pratiques :

- Il est recommandé d'apporter son repas (le centre-ville de Manosque est à 5 km et le stationnement y est difficile)
- Pour vous rendre sur place, suivez la direction du stade/cimetière puis tournez à gauche, chemin de la Thomassine, juste avant l'hôtel du Pré St-Michel. Si vous arrivez par la route d'Apt, n'utilisez pas votre GPS, il risque de vous envoyer sur un chemin de terre.
- Renseignements complémentaires : lathomassine@parcduluberon.fr